

Pétition adressée au Grand Conseil et au Conseil municipal

Les soussignés demandent la création d'un îlot de sécurité au milieu de la rue de Vermont, à la hauteur de la rue Chandieu, pour la sécurité des usagers qui traversent la rue.



	Nom	Prénom	Adresse	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
8				
9				
10				

**Toute personne résidant à Genève peut signer.**

La pétition munie d'une ou de plusieurs signatures est à retourner à  
C. Fleury, 7 avenue Ernest-Pictet, 1203 Genève  
pour le 25 novembre 2005 au plus tard.

*P. 2012*

Catherine Fleury  
7 avenue Ernest-Pictet  
1203 Genève  
022 344 75 21  
079 223 51 85

Genève, le 27 novembre 2005

Mme Catherine GAILLARD  
Présidente  
Secrétariat du Conseil Municipal  
Ville de Genève

Madame la Présidente,

Nous vous faisons parvenir une pétition munie de 44 signatures concernant la création d'un îlot de sécurité au milieu du passage piéton de la rue de Vermont à la hauteur de la rue Chandieu.

Nous traversons régulièrement à cet endroit et nous avons constaté qu'il est difficile d'évaluer les distances des véhicules de façon à traverser sans danger. En effet, les voitures venant de la rue du Grand-Pré sont en pleine accélération après avoir attendu aux feux. Les véhicules provenant du Vidollet sont allégrement à 60 km/h vu que la route est droite sur plusieurs centaines de mètres, et elles ne rétrogradent qu'après avoir franchi le passage piéton sus-mentionné.

Ce passage est particulièrement fréquenté aux heures de pointe, car à une dizaine de mètres débouche le cheminement piétonnier Vermont-Cornavin qui donne également accès au parc Beaulieu. Les usagers qui empruntent ce passage sont souvent vulnérables, il s'agit d'enfants, de personnes âgées qui se déplacent lentement avec des cannes, de jeunes mamans avec une poussette et/ou des enfants en bas âge ainsi que des propriétaires de chiens.

Pour traverser la rue, il faut non seulement regarder à droite et à gauche, mais encore s'assurer qu'il n'y a pas de véhicule qui s'apprêterait à sortir du stop de la rue Chandieu ou des deux parkings situés en face !

De plus, ce passage n'a pas d'éclairage spécifique et dès que la nuit tombe, les piétons deviennent difficilement repérables.

C'est pourquoi, selon la procédure en vigueur, nous vous demandons de faire lecture de cette pétition à votre Conseil lors d'une prochaine séance et de nous tenir informés des suites que vous entendez donner à cette pétition.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, recevez Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Pour les signataires :

*C. Fleury*  
Catherine Fleury

Annexe ment.